

# Zoom sur ... le genévrier

Le genévrier commun ou genièvre (*Juniperus communis*) est un conifère de la famille des Cupressacées (même famille que les thuyas, les cyprès ou les séquoias). Son feuillage, de couleur vert-bleu, est persistant et épineux. Ses feuilles (épines) présentent une bande vert clair sur leur face interne. Cette bande est une double ligne de stomates : une structure qui régule les échanges gazeux indispensables à la respiration, la transpiration et la photosynthèse de la plante. La taille de cet arbuste peut varier de 4 à 10 m de hauteur.

## Appareil reproducteur

Cette espèce produit des cônes mâles (très petits) et des cônes femelles. Ces derniers ont l'apparence d'une baie. D'abord vert, il devient sombre et bleuâtre en murissant au bout de 2 ans. Il est indifféremment appelé « genièvre », « baie de genièvre » ou « baie de genévrier ».

## Habitat

Cette espèce pionnière pousse aussi bien sur les coteaux calcaires que sur les landes à callunes, acides. Elle est fréquente sur les stations arides et ensoleillées.

## Utilisations

Les baies de genévrier commun sont condimentaires, au goût agréable et prononcé. Elles sont cueillies à leur maturité. Ces baies sont utilisées en cuisine : par exemple, elles épicent les plats à base de choux, tels que la choucroute ou le chou farci. La baie de genévrier entre aussi dans la composition de boissons alcoolisées : notamment, le Gin et le fameux Genièvre. Le genévrier est également une plante médicinale.

Le bois de genévrier est rose et odorant. Se travaillant facilement, il est utilisé pour la fabrication de petits objets ou de meubles d'art, pour la marqueterie et pour la sculpture.



## Pour en savoir +



Site Internet Natura 2000 en Sud Auxerrois :

<http://sud-auxerrois.n2000.fr>

Site Internet de la DREAL Bourgogne :

<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1562.html>

Site Internet du Ministère de l'écologie :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

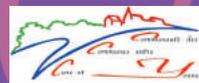
## Contacts

Communauté de communes entre Cure et Yonne

Claire ANDRIEUX - Animatrice Natura 2000

25, rue du général de Gaulle - 89270 VERMENTON

Tél : 03 86 81 66 56 - Email : [natura.ccecy@orange.fr](mailto:natura.ccecy@orange.fr)



**Abonnement gratuit :** Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros du bulletin d'information du site Natura 2000 "Yonne et Cure" par voie postale ou email, faites-le nous savoir en nous envoyant vos coordonnées.

Avec le soutien financier de :



Directeur de publication : O. BERTRAND  
Conception et rédaction : C. ANDRIEUX  
Crédits photographiques : C. ANDRIEUX et  
OT Cure et Yonne

Sommaire

Sommaire



N°3 - Décembre 2015

## Edito

Le réchauffement climatique qui a animé les débats de la COP 21 à Paris, semble inéluctable. Ce phénomène, accéléré par l'activité humaine, a des conséquences bien connues pour notre environnement, entraînant petit à petit des mutations de la flore et la faune.

Si les différents pays de notre planète ont du mal à se mettre d'accord pour mettre en place des mesures de réduction d'émission de CO2, chacun de nous au quotidien peut agir pour réduire son empreinte carbone.

Les zones Natura 2000, par leur préservation, contribuent à maintenir une biodiversité dans ces espaces et restent des repères biologiques dans ce monde qui change.

Cette lettre Natura illustre notre volonté de communication auprès du grand public, que ce soit par la création de sentiers d'interprétation ou par la mise à disposition d'expositions.

C'est en ouvrant nos espaces au public et non en les cachant que nous les préserverons.

Bonne lecture à toutes et tous.

Olivier BERTRAND

Président du comité de pilotage

Maire d'Arcy-sur-Cure



## Actualités internationales

Un site Natura 2000 français au palmarès 2015 des "Natura 2000 awards" ! Lors de la cérémonie officielle à Bruxelles au mois de mai dernier, les 6 lauréats ont été annoncés et le site Natura 2000 "Gorges du Tarn et de la Jonte" a été récompensé dans la catégorie "Avantages socio-économiques".

En savoir + :

<http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/awards>

## Actualités nationales

Que vous soyez passionnés du Tour de France de cyclisme ou non, celui-ci passe très souvent dans des espaces naturels magnifiques. Le Ministère de l'Ecologie vous propose de découvrir ces espaces traversés par les coureurs cyclistes.

En savoir + :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-Tour-de-France-2015-des-espaces-.html>

## Actualités départementales

Le PNR du Morvan avec le Cnft a mis en place une formation sur la gestion de la renouée du Japon, plante invasive problématique pour la biodiversité ou pour certains aménagements, à destination des agents municipaux. Une douzaine d'agents des communes du site Natura 2000 « Cure Cousin » en a déjà bénéficiée.

Une plaquette de le DDT89 sur les plantes invasives est disponible à l'adresse : <http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Protection-de-l-environnement/Protection-des-espaces-naturels/Les-especes-exotiques-envahissantes>

La chargée de mission Natura 2000 de Puisaye a élaboré un livret « Les élus et Natura 2000 » afin de les guider dans le fonctionnement du dispositif européen. Il est disponible sur demande auprès de la chargée de mission.

## Quelques actions menées en 2015

## INFORMATION - COMMUNICATION

## Sentier d'interprétation des Boucles de la Cure

Le projet a été porté conjointement par deux communautés de communes (la communauté de communes d'Avallon – Vézelay – Morvan (CCAVM) et la communauté des communes entre Cure et Yonne (CCECY)) et par le conservatoire des espaces naturels de Bourgogne (CENB). Ce projet est issu d'une mesure du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000. L'opportunité de lancer le sentier a été saisie lors de l'appel à projet « Protection de la biodiversité » du conseil départemental de l'Yonne. La CCECY était coordonnatrice du projet. Le travail sur le sentier a commencé en 2013. Un groupe de travail, composé de différents partenaires, a été constitué et s'est réuni plusieurs fois entre mai 2014 et juin 2015.

Le prestataire choisi pour la confection des panneaux est l'entreprise Pic Bois. Le CENB s'est chargé de la conception graphique des panneaux et de leur pose, ainsi que de la mise en sécurité du site et du débroussaillage.

L'inauguration du sentier s'est déroulée le 5 novembre 2015 à St-Moré en présence d'une trentaine de personnes sous un soleil d'été indien.

Le sentier fait une longueur de 7 km. Il y a deux départs : l'un à Arcy-sur-Cure, l'autre à St Moré. Deux types de circuits sont possibles : « Forêts et Pelouses » et « Grottes et Falaises ». Ce dernier circuit présente certaines difficultés. Dix panneaux d'interprétation parcourent le sentier, ainsi qu'une table d'orientation. Pour guider les promeneurs et faire connaître le sentier, un dépliant touristique a été créé. Il est à disposition dans les mairies des communes concernées et dans les offices du tourisme de chaque collectivité. Disponible en téléchargement : <http://www.coeurdelyonne.com/Curiosite?id=19&c=0>



## Sentier d'interprétation des Fleurs Boudin

La plaquette d'informations du sentier à Mailly-la-Ville a été rééditée en version bilingue français-anglais et s'est refait une beauté par la même occasion. Comme l'ancienne, vous la trouverez à l'office de tourisme de Cravant, à la mairie de Mailly-la-Ville et chez les commerçants de cette commune, et également en téléchargement sur le site internet de l'office du tourisme :

<http://www.coeurdelyonne.com/Curiosite?id=5&c=1>



## Exposition Natura 2000

Gracieusement mise à disposition de toute structure souhaitant la présenter, cette exposition grand public vous permettra de découvrir les richesses et la diversité des sites Natura 2000 de l'Yonne. L'exposition est composée de 18 posters de style kakemono mais son contenu a été élaborée afin d'être modulable selon vos besoins et vos capacités d'accueil. Pour tout renseignement ou réservation, vous pouvez contacter la chargée de mission Natura 2000 (cf rubrique "Contacts").

## SUIVIS SCIENTIFIQUES

## Evaluation de l'état de conservation des pelouses

La dernière lettre d'information du site Natura 2000 « Yonne Cure » abordait le but de cette évaluation et son déroulement. Voici maintenant un résumé des résultats de cette étude.

Ce premier suivi de l'état de conservation des pelouses calcaires met en avant une légère altération de ces milieux (note moyenne : 74/100). Evidemment, la situation n'est pas homogène et certains milieux sont en bon état de conservation (pelouse à Précy-le-sec, à Voutenay-sur-Cure et à Mailly-le-Château) et d'autres fortement dégradés. Les paramètres les plus préoccupants sont le recouvrement des arbres / arbustes et du Brachypode penné (plante herbacée qui indique une fermeture de ce milieu ouvert et un appauvrissement en diversité biologique. Il est donc nécessaire de mettre en place une gestion sur ces pelouses où c'est possible. Il est également important que les propriétaires de ces terrains prennent conscience de l'importance des pelouses calcaires dans le patrimoine local.

## CONTRACTUALISATION

## Le pâturage refusé !

Malgré la présence d'un éleveur de moutons local et volontaire, les conseils municipaux des communes de Givry et de Voutenay-sur-Cure ont refusé la mise en oeuvre du pâturage sur les pelouses calcaires en parcelles communales. Cela est bien dommage, ces deux parcelles étant celles les plus accessibles et d'une surface non négligeable.